

COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 20 MAI 2022

Présents : Mmes & Mrs. : Régine REMILLON - Esther VACHOUX - Marie BAUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK – Ludovic TROTET – Frédérick AESCHLIMANN – Sylvia DUSONCHET - Laurent FORT – Alexandra DUPANLOUP – Mickaël TISSOT - Etienne MERLIER - Cinthya MIQUET-SAGE

Absentes excusées : Mmes Marylène DAIGUEMORTE - Sandrine REY (pouvoir à Mme Remillon)

Public : 0

- 1) Après avoir pris connaissance du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 01 Avril 2022, celui-ci est approuvé à l'unanimité

Sur proposition de Madame Le Maire **le conseil municipal après avoir délibéré approuve :**

- 2) La création d'un poste : « Emploi Saisonnier » au service technique du 15 juin au 15 Septembre 2022 (3 jeunes Arbusigniens seront présents tour-à-tour).

- 3) L'attribution des subventions aux Associations – Exercice 2022 :

- Association des Parents d'Elèves d'Arbusigny	2 700 €
- USEP de l'Ecole d'Arbusigny	200 €
- Foyer Rural de Loisirs pour Tous d'Arbusigny	1 000 €
- Association Lou Ptiou Golus (cantine d'Arbusigny)	7 100 €
- A.D.M.R.Les Tourelles Reignier	300 €
-Asso .des Parents Elèves Collège de Reignier(AIPE)	100 €
- Association des Donneurs de Sang	200 €
- Croix-Rouge comité La Roche/Reignier	100 €
- Anciens A.F.N. canton de Reignier	100 €
- Association « Le Souvenir Français »	200 €
- Ecole de Musique de Pers-Jussy	300 €
- Association Handi Festif Reignier	100 €
- Protection civile (Asso.74)	150 €
- Les Restaurants du Cœur de Haute-Savoie	100 €
-La Prévention Routière (comité74)	200 €
-Les Amis des Sentiers	300 €
-Mutame SavoieMont-Blanc	195 €
- M.F.R. Bonne	80 €
-Asso. KyFéKoi	100 €
-Ecole La Chamarette	40 €

TOTAL : 13 565 €

...../.....

- 4) La demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 50 000 € au titre du Contrat Département d'Avenir et de Solidarité (CDAS) 2022 concernant le projet d'investissement du groupe scolaire.
- 5) La décision de recourir au groupement de commandes pour la mise en conformité du RGPD (Règlement Général européen sur la Protection des Données) et Approuve la convention constitutive du groupement de commandes désignant la Communauté de Communes Arve et Salève Coordonnateur du groupement et l'habilitant à effectuer tous les actes qui lui sont impartis par cette convention.
- 6) Organisation du bureau de vote pour les élections législatives des 12 & 19 Juin 2022 de 8h. à 18h. à la salle des Associations.
- 7) Le conseil accepte les devis suivants : Acquisition d'un Barnum (3 murs) : 982.99 €ttc (France Barnums.com) – Rétablissement du cours du ruisseau au lieu-dit « Chevranges » suite à l'affaissement du talus du terrain communal : 3 909.60€ttc (Maulet TP) – Prestations pour la réalisation du Plan Communal de sauvegarde (P.C.S.) et le dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.) : 8 940.00€ttc (Cabinet Uguet) - Remplacement du marteau de sonnerie de la cloche principale : 2 318.40 €ttc (Fonderie Paccard).
- 8) L'assemblée écoute les élus qui ont participé à différentes réunions ou assemblées et font un point de situation sur les sujets traités (Commission scolaire concernant les travaux de construction du groupe scolaire – Commission Urba. – Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe – Sentinelles du Plateau des Bornes CTENS 2020/2024 – Rencontre organisée par la DDT 74 concernant le plan national d'action 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage - Conseil des jeunes – Ccas d'Arbu : Fête des mères et réception retraite de Mme Ortu Carmen).

Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Cinthya MIQUET-SAGE
Secrétaire de séance

Régine REMILLON
Maire